

Communiqué de presse



Bruxelles, le 1 aout 2017

**Comment se protéger efficacement contre la cybercriminalité ?**

**Grâce au KBC Cybersecurity service et à l’Assurance Internet KBC**

**Depuis peu, KBC propose un package unique de protection contre la cybercriminalité au sens large. Il permet de se protéger contre la fraude par internet, le vol d'identité et le cyber-harcèlement et propose aussi un logiciel antivirus et antiphishing.**

**Cette offre absolument unique a ceci de particulier que les clients KBC peuvent y adhérer aussi par KBC Mobile.**

De plus en plus de personnes utilisent l'Internet pour faire des achats, réserver un voyage ou effectuer des transactions bancaires ou d’assurance. Un volume énorme de données circule par conséquent sur l'internet. Hélas, des personnes mal intentionnées sont également actives et les interceptent sur l’internet.

C'est ce qui a incité KBC à développer un package de sécurité pour les particuliers. Il propose une double solution, l'une préventive, l'autre curative mais elles sont disponibles séparément

1. [**Le KBC Cybersecurity**](https://www.kbc.be/particuliers/fr/antivirus) **service anti-abus comprend :**
* Un antivirus pour ordinateur (Windows & Mac), tablettes et smartphones (Android). Ce logiciel détecte, bloque et élimine les logiciels nuisibles.
* Un logiciel anti-phishing pour ordinateur (Windows & Mac). Il vous empêche d’ouvrir des sites nuisibles.
* Le support professionnel d'un helpdesk (24/7) qui vous aide à résoudre des problèmes de virus.
1. [**L'Assurance Internet**](https://www.kbc.be/particuliers/fr/produit/assurer/famille/assuranceinternet.html) **KBC couvre les dommages éventuels**

L'Assurance Internet KBC intervient en cas de sinistre en protégeant les avoirs en compte assurés et en couvrant le vol d'identité et l'atteinte à la réputation.

* Paiements : elle rembourse les sommes détournées lorsqu'un client est victime de fraude ou d'escroquerie par internet.
* Abus d'identité : elle couvre les démarches à entreprendre en cas de vol de données d'identité sur internet.
* Atteinte à la réputation : si l'utilisateur est victime de calomnie et de diffamation sur internet, l'assurance fait appel à un spécialiste qui aide à protéger sa réputation et évite toute aggravation.

**Coût :**

* Le KBC Cybersecurity service coûte 3 euros par mois et couvre tous les membres de la famille habitant sous le même toit.
* L'assurance internet KBC coûte 3 euros par mois et par compte, ou 6 euros par mois pour l’ensemble des comptes d’un même ménage.

|  |
| --- |
|  |
| **KBC Groupe SA****Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles****Viviane Huybrecht****Directeur Corporate Communication / Porte-parole****Tel. 02 429 85 45** | **Service presse****Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens****Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer****E-mail:** **pressofficekbc@kbc.be****Suivez-nous sur** [**www.twitter.com/kbc\_group.**](http://www.twitter.com/kbc_group) | **Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur** [**www.kbc.com**](http://www.kbc.com/) **ou peuvent être obtenus sur demande adressée par e-mail à** **pressofficekbc@kbc.be.****Vérifiez l’authenticité de ce document sur** [**www.kbc.com/fr/authenticity**](http://www.kbc.com/fr/authenticity) |